



CH-3003 Berne, OFFT, bau

A la  
CDS  
CDIP  
à OdASanté  
à la KFH  
et aux présidents des organisations concernées  
dans le domaine de la santé (cf. annexe)

Notre référence : 311/bau  
Dossier traité par : Thomas Baumeler  
Bern, le 31 juillet 2008

**Communication concernant l'obtention a posteriori du titre HES (OPT-HES) dans le domaine d'études de la santé.**

**Révision de l'ordonnance du DFE du 4 juillet 2000 sur l'obtention a posteriori du titre d'une haute école spécialisée (SR 414.711.5)**

Mesdames, Messieurs,

La révision de l'ordonnance du 4 juillet 2000 du Département fédéral de l'économie (DFE) sur l'obtention a posteriori du titre d'une haute école spécialisée [(OPT-HES), RS 414.711.5] vise à définir l'OPT-HES dans le domaine d'études de la santé pour les professions de **physiothérapeute**, **d'ergothérapeute**, de **diététicien(ne)** et de **sage-femme/d'homme sage-femme**.

Les prises de position qui nous sont parvenues dans le cadre de l'audition ont été évaluées et les travaux de réforme devraient être terminés vers la fin de cette années de sorte que la nouvelle ordonnance pourra entrer en vigueur début 2009.

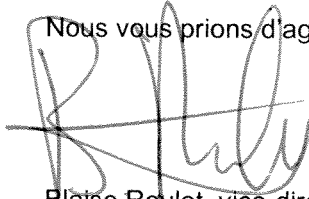
Le moment venu, nous publierons sur notre site internet des informations concernant le lancement de la procédure d'obtention a posteriori du titre HES dans le domaine de la santé, ainsi que les modalités et les formulaires correspondants à l'attention des requérants.

Ainsi que nous vous l'avions annoncé dans notre courrier du 31 décembre 2007, le projet « Définition des compétences finales pour les formations HES du domaine de la santé » est en cours de réalisa-

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT  
Thomas Baumeler  
Effingerstrasse 27, 3003 Berne  
Tél.+41 31 323 72 03, Fax +41 31 324 92 47

tion. L'OFFT vous invitera au cours du dernier trimestre de cette année à participer à un débat en vue de faire le point sur ce projet et de discuter de la suite de la procédure.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Blaise Roulet, vice-directeur

Responsable du centre de prestations Hautes écoles spécialisées

Copie pour information à :

- M. Peter C. Meyer, président de la Conférence spécialisée « Santé » de la KFH
- M. Urs Sieber, directeur d'OdASanté
- M. Urs Weyermann, CSFP
- M. Jacques Mondoux, président de la Conférence professionnelle « Soins » de la KFH
- M. Robert Völker, directeur administratif Felix-Platter-Spital Basel
- Mme Monika Schaefer, WEG
- M. Jaques Michel, président de la Conférence professionnelle « Ergothérapie » de la KFH
- Mme Ludivine Soguel Alexander, présidente de la Conférence professionnelle « Diététique » de la KFH
- Mme Christine Sutter, présidente de la Conférence professionnelle « Sage-femme » de la KFH
- Mme Astrid Schämamm, présidente de la Conférence professionnelle « Physiothérapie » de la KFH
- Mme Claudia Galli, présidente de l'association suisse des ergothérapeutes
- M. Théraulaz, président de l'association suisse des infirmiers et infirmières
- Mme Lucia Mikeler Knaack, présidente de la Fédération suisse des sages-femmes
- Mme Beatrice Conrad, présidente de l'association suisse des diététiciens et diététiciennes diplômé(e)s
- Mme Omega Huber, présidente de l'association suisse des physiothérapeutes
- Mme Claudia Galli, présidente FSAS
- Mme Regula Jenzer Bürcher, présidente SVPL